



**Extrait des délibérations
du Conseil d'Administration de l'Université Grenoble Alpes
Séance du vendredi 24 juin 2016**

N° 009.a D 24.06.2016

Le conseil d'administration de l'Université Grenoble Alpes s'est réuni en séance plénière ordinaire le vendredi 24 juin 2016 sur convocation de madame la présidente Lise DUMASY.

Point à l'ordre du jour :

3.4.6 Tarifs d'inscription à des colloques et séminaires - *Tarifs d'un colloque organisé par le laboratoire GRESEC*

Considérant que le laboratoire GRESEC organise un colloque s'intitulant "l'information-communication en Europe : perspectives nationales, transnationales ou comparatives", les 13 et 14 octobre 2016 ;

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration de l'Université Grenoble Alpes adopte à l'unanimité de ses membres présents et représentés les tarifs d'inscription suivants :

- *Inscription pour les enseignants-chercheurs : 100 euros*
- *Inscription pour les doctorants : 80 euros*
- *Inscription autres personnes : 100 euros.*

Ces montants comprennent les pauses-café, les déjeuners des jeudi 13 octobre et vendredi 14 octobre 2016, l'apéritif dînatoire ainsi que le résumé des communications retenues.

Membres en exercice : 37
Membres présents : 24
Membres représentés : 7
Nombre de votants : 31
Voix pour : 31

Publié le : 19/07/16

Transmis au Rectorat le : 19/07/16

Fait à St-Martin -d'Hères, le 27 juin 2016

Pour la Présidente et par délégation
Le Directeur général des services,

Joris BENELLE

Appel à communications
***L'information-communication en Europe : perspectives nationales,
transnationales ou comparatives***
Les 13 et 14 octobre 2016

Colloque international organisé par le Gresec (Université Grenoble Alpes)
dans le cadre du 20^{ème} anniversaire de l'Institut de la Communication et des Médias

Orientation générale du colloque

La thématique de « l'Europe » a donné lieu à diverses recherches interrogeant les spécificités de cet échelon territorial : c'est ainsi que les thématiques portant sur la construction de « l'identité européenne », sur la formation d'une opinion publique européenne ou sur les nouvelles réglementations ont été largement dominantes dans les années 90. En creux, se dessinaient les questions portant sur la transformation de l'Etat-nation, la montée des régions en Europe, l'évolution des services publics de radiotélévision et la place des réseaux de télécommunications. Les questionnements contemporains sont autres : ils mettent l'accent d'une part sur les médiations (journalistes, militants, experts, acteurs des médias) et d'autre part sur les interrelations que tissent ces différents acteurs et les modèles de communication et d'action qui s'en dégagent.

L'orientation principale de ce colloque se situe dans le prolongement de ces deux périodes de la recherche et souhaite en ouvrir une nouvelle : parce que le recul est maintenant suffisant pour établir un bilan des politiques publiques, parce que l'espace européen se complexifie en se présentant beaucoup plus sous la forme d'une différenciation des territoires que sous celle d'une unité, parce que la recherche en information-communication a démultiplié ses approches et est mieux à même de questionner le projet européen. L'objectif est donc d'analyser les évolutions contemporaines de l'information-communication à partir de travaux ayant une dimension nationale, transnationale ou comparative (inter-européenne ou bien entre des pays européens et des pays en dehors de l'espace européen).

Les propositions de communication s'inscrivent dans l'une des trois thématiques suivantes :

1. Les phénomènes info-communicationnels dans les sociétés européennes : dimension historique et tendances contemporaines.

L'espace européen et les sociétés en Europe ont connu plusieurs décennies d'une coopération communautaire sous l'égide des Etats, marquée par la dynamique d'une croissance-intégration toujours plus poussée aboutissant à

la mise en place d'institutions spécifiques (UER par exemple) ainsi que par l'essor d'une politique économique dans laquelle les enjeux info-communicationnels sont déterminants. Le territoire européen se trouve cependant, depuis les années 2000, confronté à de multiples difficultés économiques (éclatement de plusieurs bulles financières) et politiques (échec du projet de constitution européenne en 2005, remise en cause des frontières européennes avec la crise migratoire en 2015), doublées de mutations sociotechniques majeures. Dans ce contexte incertain, l'information-communication apparaît à la fois comme un domaine d'innovation, une ressource perçue comme apte à soutenir la sortie de crise, un outil propre à faire émerger une communauté imaginée et un enjeu politique spécifique (par exemple dans le domaine des libertés). Sont attendues des contributions portant sur :

- Les services publics de radio et de télévision
- Les médias et les groupes à l'échelle européenne (constitution de groupes, stratégies de production et de diffusion...)
- Les médias européens (Euronews, Arte...)
- Le journalisme et les questions européennes
- Les industries culturelles et le paradigme créatif
- Les médias sociaux numériques en Europe
- La communication des organisations dans ses mutations à l'échelle européenne
- Les « humanités numériques » et les *big data* en Europe
- L'information professionnelle (normes, standards...)
- La communication politique (partis, associations, mouvements sociaux)

2. Les institutions européennes et l'information-communication :

A une vision monolithique de l'Europe représentée le plus souvent par la Commission européenne, succède une approche plus éclatée et plus diversifiée. Les institutions telles que le Parlement européen, le Conseil de l'Union européenne, la Commission voient leurs actions complétées par d'autres instances : agences européennes, comités, groupes d'experts... Il s'agit donc de caractériser les modalités de visibilité des instances européennes, de leurs actions et des stratégies mises en œuvre par les acteurs en relation –ou en opposition– avec elles.

Sont plus particulièrement abordées les questions portant sur :

- La définition de politiques publiques et leur réglementation : audiovisuel, médias, droits d'auteurs, données de la recherche, diversité culturelle...
- L'émergence (ou pas) de « grands projets » : Europe « créative », Europe numérique...
- La professionnalisation de l'information, de la communication et des médias (journalistes, chargés de communication, spécialistes au sein d'agences de

communication...) et les actions menées (journées européennes, rapports, sites...)

- Le rôle des groupes de pression (associations, lobbys)
- La construction de problèmes européens et la manifestation des conflits sous-jacents,
- Les débats publics et les modalités d'expression de la « société civile »

3. La recherche en information–communication en Europe : bilan, émergence, questionnements.

En Europe, les approches scientifiques en information–communication sont ouvertes au monde, aussi bien aux influences intellectuelles et théoriques qu'aux échanges et aux confrontations. Ce n'est pas cette ouverture qui fait problème tant les influences extra-européennes ont été fortes dès le début, c'est plutôt l'insuffisance des relations intra-européennes au niveau de la recherche, celle-ci s'expliquant largement par les conditions socio-institutionnelles ainsi que sociocognitives, bien différentes selon les pays, et qui ont marqué l'émergence de ce domaine de connaissance voici près d'un demi-siècle. Tout se passe comme s'il n'y avait pas, ou peu, matière à discussions entre chercheurs européens, ou comme si les échanges se bornaient à des aspects étroitement sectoriels sans débats d'ordre théorique. La situation laisse ainsi le champ libre aux discours des experts, des institutions supranationales et des professionnels. Pourtant, l'on peut sans nul doute identifier des questions à partir desquelles des spécificités et des traits originaux justifieraient des coopérations scientifiques intra-européennes. Au sein de ce thème, on retiendra les propositions s'efforçant de caractériser la situation de la recherche en Europe ainsi que les approches portant sur l'une ou l'autre des questions ci-dessous :

- Le maintien (ou l'abandon *de facto*) de l'alliance entre capitaux privés et publics dans la production culturelle et informationnelle industrialisée,
- La domination, actuellement quasi-totale, des industries de la communication nord-américaines,
- Le devenir de la radiodiffusion publique,
- Les enjeux du développement des plateformes numériques
- Les rémunérations des artistes et des professionnels de l'information et la question du droit d'auteur (et du copyright) face au droit de la propriété intellectuelle
- Le soutien (ou son absence) aux médiations organisées, culturelles et socio-culturelles,
- La coopération avec les pays du Sud, et particulièrement avec les pays africains,
- La bibliothéconomie et la recherche d'informations

Consignes : La proposition de communication (en anglais ou en français) comportera : le titre de la communication (en anglais et en français), le nom de l'auteur, ses coordonnées, son affiliation institutionnelle, le résumé de 3000 signes (espaces comprises, bibliographie en plus), police Arial, taille 11 points, interligne simple, sous format Word. Elle présentera les points suivants : problème de recherche abordé, contexte, problématique, cadre théorique et discussion, choix méthodologiques et principaux résultats. Des éléments bibliographiques accompagnent la proposition.

Les propositions doivent parvenir au plus tard **le 20 mai 2016** à l'adresse suivante : europe2016.gresec@gmail.com

Comité scientifique : Olivier Baisnée (LaSSP, Sciences-Po Toulouse), Juan Carlos Miguel de Bustos (Catedrático de Comunicación Audiovisual, Facultad de Ciencias Sociales y de la Comunicación Universidad del País Vasco), Bertrand Cabedoche (Gresec UGA), Fausto Colombo (Università Cattolica del Sacro Cuore, Milano), Mihaï Coman (Facultatea de Jurnalism și Științele Comunicării, Universitatea din București), Peter Dalghren (Lund University), Andreas Fickers (Université du Luxembourg, Faculté des Lettres, des Sciences Humaines, des Arts et des Sciences de l'Éducation), Benoit Lafon (Gresec UGA), Tristan Mattelart (Cemti, Université de Paris 8), Dominique Marchetti (Centre Jacques Berque, Rabat) Cécile Méadel (Carism, Paris 2), Bernard Miège (Gresec, UGA), Caroline Ollivier-Yaniv (Ceditec, Université Paris-Est Créteil), Isabelle Pailliant (Gresec UGA).

Comité d'organisation : Caroline Angé (Gresec UGA), Dominique Cartellier (Gresec UGA), Maria Holubowicz (Gresec UGA), Benoit Lafon (Gresec UGA), Isabelle Pailliant (Gresec UGA), Laurie Schmitt (Gresec UGA)

Calendrier :

- Le 20 mai 2016 : date limite de réception des propositions de communication
- Le 30 juin : notification d'acceptation ou de refus
- Les 13 et 14 octobre : colloque
- Le 18 novembre : date d'envoi du texte intégral de la communication (20 000 à 30 000 signes (sans espaces),

Publications : A la suite du colloque, une sélection des textes retravaillés et soumis à une nouvelle évaluation sera publiée dans le supplément spécial de la revue *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*.

Pour plus de précision : europe2016.gresec@gmail.com
<http://gresec.u-grenoble3.fr>

FRAIS INSCRIPTION

Colloque organisé par le laboratoire Gresec : DGD Recherche dans le cadre du 20^{ème} anniversaire de l'Institut de la Communication et des Médias

Titre : L'information-communication en Europe : perspectives nationales, transnationales ou comparatives

les 13 et 14 octobre 2016

Objet : proposition de tarifs à inscrire à l'ordre du jour du CA

- Enseignants-Chercheurs : 100,00 €
- Doctorants : 80,00 €
- Autres (professionnels) : 100,00 €

Ces frais comprennent les pauses cafés, les déjeuners de jeudi 13 octobre et vendredi 14 octobre, l'apéritif dînatoire ainsi que le résumé des communications retenues.

GRESEC
Université Grenoble Alpes
Institut de la Communication et des Médias
11 avenue du 8 mai 1945
CS 80337
38434 ECHIROLLES CEDEX
Tél. 33 (0)4 56 52 87 13



Isabelle Pailliarth

Directrice du laboratoire Gresec